

# Couleur à la une

N°10  
Mars 2010



*En ce début d'année, l'hiver a pris ses aises. Bientôt, le printemps sera le bienvenu, il redonnera ses couleurs à la nature et de la fantaisie dans les cœurs !*

## AMENAGEMENT DE L'AVENUE

Les travaux de rénovation de l'avenue de l'Hôtel de Ville et des Ecoles vont débiter au mois de juin 2010. Le projet, visible en mairie, prévoit de couper tous les arbres, pour des raisons phytosanitaires et techniques. **Alors pourquoi les arbres ont-ils été coupés dès le mois de février ?**

La saison hivernale était la plus appropriée pour cette opération dans la mesure où la montée de sève et les pousses de feuilles n'étaient pas encore amorcées. De plus, la nidification est faible à cette saison. Enfin, cette opération, qui nécessitait une fermeture de la route était plus facile durant les vacances scolaires et a permis aux agents des espaces verts de travailler rapidement.

## L'assurance fuite : une garantie

Quelques personnes, en recevant leur facture d'eau début janvier, ont parfois constaté que leur consommation était disproportionnée à cause d'une fuite. Peu de chef-boutonnais ont souscrit l'assurance fuite que propose VEOLIA. Pourtant, le coût de 10,20 € par an et payé en même temps que la facture, reste modique pour une prise en charge éventuellement importante. Si vous souhaitez plus de renseignements sur cette assurance ou la souscrire, appelez VEOLIA au 0811 902 902 (prix d'un appel local).

## Une nouvelle session de formation

Les élus et les membres du CCAS projettent de renouveler au printemps, pour les habitants de Chef-Boutonne, une action de formation gratuite autour du budget familial.



Il s'agira de réfléchir en groupe, une demi-journée par semaine, sur les dépenses incontournables, les crédits bancaires ou les pièges de la publicité, par exemple, mais aussi sur des méthodes simples et des outils pour aider à mieux gérer son budget ou faire des économies. Si vous souhaitez participer à ce groupe, ou simplement prendre des renseignements, contactez Maryse CORNETTE à la mairie bureau du CCAS (05 49 29 80 04).

## Bientôt deux défibrillateurs

Comme chacun le sait, les défibrillateurs peuvent sauver des vies lors d'arrêts cardiaques. C'est pour cette raison que la commune a décidé lors de la séance du 14 décembre 2009, d'acheter deux défibrillateurs ; le premier sera installé sous les halles, place Cail, et le deuxième dans l'enceinte du Stade Jacques Courivaud. L'installation sera effective dans quelques semaines.

Pour permettre de secourir au mieux les personnes éventuellement prises d'un malaise cardiaque, la commune va mettre en place une **formation de secourisme (SCC1)**, destinée aux commerçants, salariés, et membres des associations volontaires situés à proximité des défibrillateurs. Ces cours, prodigués par les sapeurs pompiers et pris en charge par la collectivité, permettront d'assurer une continuité des soins d'urgence en pleine journée. Une deuxième session de formation qui sera ouverte à tous est aussi prévue. Si vous souhaitez en connaître les modalités pratiques, vous pouvez joindre le secrétariat de la Mairie (05 49 29 80 04).

## Piscine intercommunautaire : 2 postes à pourvoir

La piscine va de nouveau ouvrir ses portes début juin. Le Syndicat Mellois des Piscines, qui la gère, va recruter 2 personnes ; l'une plutôt en charge des entrées (35h par semaine du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août) et l'autre de l'entretien des lieux (10 à 15h par semaine).



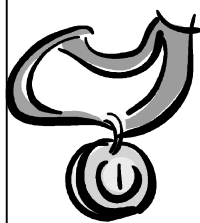
Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez déposer votre candidature auprès de la mairie, avant le 31/03/2010, en apportant un CV et une lettre de motivation. Votre dossier sera ensuite transmis au service du Syndicat Mellois des Piscines qui procédera au recrutement. Pour tous renseignements, contacter le secrétariat du Syndicat Mellois des Piscines (05 49 27 32 52) ou la mairie (05 49 29 80 04).

## MUMU à Chef-Boutonne

L'été dernier a été marqué localement par le tournage du film « Mumu », notamment à Aubigné. Cette réalisation de Joël SERIA va sortir au cinéma fin mars. Une avant projection publique se fera le 6 mars au Centre Culturel à 20h30. Venez donc retrouver les décors locaux et les figurants que chacun s'amusera à reconnaître, au milieu des acteurs célèbres. Si vous ne pouvez pas assister à cette séance, Ciné Chef diffusera à nouveau ce film la semaine du 07 avril.

## A propos de médailles

Voici quelques indications sur la procédure pour obtenir la médaille du travail et la médaille de la famille. Si vous voulez prétendre à la remise d'une médaille du travail, vous devez justifier d'un certain nombre d'années de services : 20 ans pour la médaille d'argent, 30 ans pour celle de vermeil, 35 ans pour l'or et 40 ans pour la grande médaille d'or. La demande doit être établie sur un formulaire mis à votre disposition soit à la préfecture ou à la mairie avec des pièces à joindre (photocopie de votre pièce d'identité, une attestation de votre dernier employeur ou des certificats de travail). Les dates limites de dépôt de dossier sont fixées au 1er mai pour la promotion du 14 juillet et au 15 octobre pour celle du 1er janvier. La médaille est décernée par arrêté du ministre du travail ou sur délégation par le préfet. La médaille est frappée et gravée au frais du titulaire ou de son employeur (en cas d'accord) sur commande. L'attribution de la médaille donne lieu à la délivrance d'un diplôme qui rappelle les services pour lesquels vous êtes récompensés. Et la médaille de la famille, qui peut être concerné ? Les pères et mères de famille qui ont élevé au moins 4 enfants.



Il existe 3 médailles : médaille de bronze pour 4 ou 5 enfants élevés, médaille d'argent pour 6 ou 7 enfants élevés, médaille d'or pour 8 enfants élevés et plus. Pour faire la demande, il suffit de se rendre à la mairie pour remplir le formulaire correspondant et de fournir les documents suivants : une copie de votre livret de famille, une attestation de scolarité pour les enfants d'âge scolaire, une ou des attestations de personnalités ou de groupements qualifiés portant sur les titres et mérites de votre famille. La décision est prise par arrêté préfectoral après enquête. Les titulaires reçoivent une médaille et un diplôme portant la date de l'arrêté d'attribution. Contactez la mairie (05 49 29 80 04) pour plus d'informations.

## Rappel pour les riverains des bords de la Boutonne

Nous rappelons aux propriétaires de terrains en bordure de rivière, dont les rives sont endommagées par les ragondins qu'ils peuvent prendre contact avec la mairie (05 49 29 80 04) avant le 15 mars afin de signaler leurs désagréments et trouver des solutions.

## QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- Le 29 janvier dernier, une grosse branche du marronnier situé à l'arrière de la mairie est tombée sur 2 véhicules et a causé de sérieux dommages. Fort heureusement personne ne se trouvait sur le parking à ce moment là. Le service communal des espaces verts a taillé l'arbre de manière à le sécuriser.
- Les travaux de réhabilitation des tribunes sont terminés. Depuis le week end du 27 février, les spectateurs peuvent à nouveau y prendre place.
- Le recensement qui a eu lieu du 21 janvier au 20 février s'est déroulé de manière très satisfaisante. Nous tenons à vous remercier de l'accueil chaleureux que vous avez réservé à nos 5 agents recenseurs. Ils ont effectué cette tâche importante dans de très bonnes conditions.
- Le minibus communal va prochainement partir sur la région parisienne dans les services de Visiocom, le fournisseur du véhicule qui y apposera les publicités de nouveaux annonceurs.

## L'agenda bimestriel

- 06 mars : A.P.E. Repas Disco Années 80 à la Ferme du Château
- 06 mars : Projection de « Mumu » à 20h30 au Centre Culturel
- 07 mars : Les Amis des Chaumias Randonnée pédestre Place des Chaumias à 9h
- 13 mars : Amicale des Sapeurs Pompiers Concours de belote Ferme du Château
- 14 mars : Elections régionales 1er tour Ecole maternelle et Centre Culturel
- 17 mars : La Source Choucroute à la Ferme du Château
- 20 mars : Secours Catholique Dîner dansant à la Ferme du Château
- 21 mars : Elections régionales 2ème tour Ecole maternelle et Centre Culturel
- 21 mars : Tennis de table Loto à la Ferme du Château
- 27 mars : Rencontre TTCB contre Poitiers, Match N2, Salle Didier Frétier à 17h
- 28 mars : Foyer Culturel Loto à la Ferme du Château à 14 h
- 04 avril : Les Amis des Chaumias Randonnée pédestre Place des Chaumias à 9h
- 05 avril : L'Espérance Challenge U11-U13 tournoi régional Stade J. Courivaud
- 09 avril : Concert Surf'n'Boutonne Jeff Zima à la Ferme du château 21 h
- 10 avril : L'Espérance Repas fruits de mer au Gymnase
- 16 avril : Don du sang au Centre Culturel
- 24 avril : A.R.B.R.E.S. Randonnée pédestre RDV à la Ferme du Château
- 25 avril : Les Amis des Chaumias Brocante Lussais
- 27 avril : Rencontre TTCB contre Beglais, match N2, salle Didier Frétier à 17 h
- 02 mai : Les Amis des Chaumias Randonnée pédestre Place des Chaumias à 9h

## Une nuit de tempête

La nuit du 27 au 28 février, la région a été traversée par des vents violents et destructeurs. Juste quelques dégâts peu importants ont été occasionnés aux biens communaux : chute de quelques tuiles, de branches, de poubelles, et de panneaux .

## Des musiciens à la ferme du château



Le prochain concert organisé par l'association «Surf'n'Boutonne» aura lieu le **vendredi 9 avril à 21 h** à la ferme du château de Javarzay. Le groupe **"The Bonzers"** se produira en 1ère partie sur une musique vitaminée aux mélodies endiablées (twist, surf et rock). En 2ème partie, **"Jeff ZIMA"**, qui après avoir sillonné les routes de la ligne New-Orléans-Chicago, ressort les standards du répertoire traditionnel : trash-blues, speed-boogie, stomps, jump, old-time New Orléans jazz et ragtime. 10 € l'entrée avec une consommation offerte. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Gilles BOUVIER au 06 84 76 78 57.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois par vos élus référents et vous donne rendez-vous début mai .